



RAPPORT DU MAIRE
SUR LA SITUATION
FINANCIÈRE 2016

Présenté lors de la séance du 21 novembre 2016

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q.,c. C-19), c'est avec plaisir que je vous présente l'état des finances de la Ville de Ville-Marie. En premier lieu, je ferai un survol sur les états financiers de 2015, sur le dernier rapport de l'auditeur indépendant et sur le dernier programme d'immobilisations; suivront les indications préliminaires des résultats financiers de 2016 pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en immobilisations. Je vous présenterai également les orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations.

Je dépose une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la Ville a conclus depuis la dernière séance du conseil au cours de laquelle j'ai fait rapport de la situation financière et également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Cette liste est publique et peut être consultée au Service du greffe à partir d'aujourd'hui.

Selon l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (L.R.Q.,c. T-11.001), je vous transmets l'information concernant la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil.

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Au 31 décembre 2015, le résultat des activités de fonctionnement affiche un excédent de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de 511 071 \$. Les revenus de fonctionnement totalisaient 4 083 748 \$ et les dépenses et affectations se chiffraient à 3 572 677 \$.

L'excédent de fonctionnements de l'exercice résulte principalement d'une augmentation des revenus provenant des revenus de taxation supplémentaires, de paiement tenant lieu de taxes, de revenus supplémentaires imprévus provenant des services rendus et de la vente du kiosque touristique.

L'excédent de fonctionnements non affecté totalise 227 511 \$ tandis que l'excédent affecté et le fonds réservé totalisent 569 573 \$. Le montant du financement des investissements en cours totalise 412 615 \$. De plus, un montant de 118 901 \$ constitue une dépense constatée à pourvoir dans le futur. Ce montant provient des sommes du Programme de renouvellement des conduites (PRECO) et du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) perçues avant même que le financement ne soit ficelé.

L'année 2015 fut marquée par la réalisation de projets d'investissement pour un montant de 310 492 \$. Un montant total de 122 764 \$ a été affecté pour terminer l'asphaltage de la rue Therrien. Un montant total de 60 210 \$ a contribué à l'étude du plan d'intervention des infrastructures de rues. Les autres dépenses d'investissements ont permis l'étude de projet de développement de rue, de procéder à l'acquisition de divers petits équipements ainsi que pour la réfection des quais à la marina.

En 2015, les remboursements en capital sur la dette à long terme ont totalisé 595 800 \$. L'endettement net de la Ville est de 2 581 717 \$. Le service de la dette par rapport aux revenus de fonctionnement se situe à 14,78 %. Le ratio pour l'ensemble du Québec en 2015 est de 19,22 %

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Le rapport de l'auditeur indépendant de Champagne, Bellehumeur, Guimond inc. mentionne qu'à leur avis les états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Ville-Marie et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, sous réserve que la Ville n'ait effectué aucune procédure afin d'identifier les sites potentiels contaminés sur son territoire.

PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

Le programme triennal des immobilisations, adopté le 18 décembre 2014 totalisent 4 009 100 \$. Pour l'exercice financier 2015, seulement 310 492 \$ de dépenses ont été réalisées par rapport aux investissements projetés de 1 094 800 \$. Le projet majeur d'investissement pour la réfection de la toiture de l'aréna est reporté en 2016 et 2017.

LES RÉSULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE EN COURS

En ce qui concerne le budget de fonctionnement de l'année 2016 établi à 4 118 764 \$, nous prévoyons que l'équilibre budgétaire sera respecté. Le budget des investissements a été établi en 2016 à 2 823 000 \$. La réalisation des projets tels que la réfection de l'aréna, les réparations majeures de la piscine et la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux usées ont toutes été reportées et seront probablement réalisées au cours des exercices 2017-2018. Les projets d'investissements réalisés pour l'exercice financier 2016 sont évalués à 550 000 \$

ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET 2017

Nous travaillerons dans les prochains jours à la préparation du budget municipal 2017. Afin de maintenir les services offerts à la population en 2016, nous avons affecté des excédents d'un montant de 388 295 \$. L'excédent non affecté au 31 décembre 2015 est de 227 511 \$ en tenant compte de l'équilibre budgétaire pour l'exercice financier 2016.

Le conseil municipal devra analyser toutes les possibilités afin de s'assurer de maintenir un minimum de service à la population. Le conseil municipal s'engage à promouvoir une approche participative envers ses citoyens et ses partenaires municipaux tout au cours de l'année 2017.

La convention collective de l'ensemble des employés municipaux viendra à échéance le 31 décembre 2016.

LE PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS 2016-2017-2018

Il est important pour notre Ville de maintenir en bon état nos infrastructures municipales et de s'assurer que nos équipements soient adaptés aux besoins et aux réalités de notre milieu.

Notre Ville portera une attention particulière aux infrastructures en loisirs. Ce sont des infrastructures qui exigent beaucoup d'investissements. La réflexion portera sur des éléments tels que la désuétude, le coût de fonctionnement, l'entretien ainsi que sur les ratios d'utilisations des services.

Une demande d'aide financière a été déposée en juillet 2015 auprès du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives pour la réfection de notre aréna. Le montant total des dépenses estimées pour le projet totalise 1 750 000 \$. L'aide financière de 617 000 \$ provenant du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III a été confirmée en février 2016. De plus, la Ville pourra compter sur l'aide

financière provenant du programme de la taxe d'accise (TECQ un montant de 205 000 \$).

Notre piscine est désuète et son infrastructure date de près de 50 ans. Le dossier sera à l'étude pour le budget 2017. Au cours du mois d'octobre 2016, une lettre a été transmise à l'ensemble des municipalités du Témiscamingue afin de mesurer l'intérêt dans le milieu. Notre Ville désire déposer un projet de rénovation avant la fin de l'année 2017. Un comité consultatif sera créé dès que possible.

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a de nouveau resserré ses normes, obligeant la Ville à revoir ses infrastructures au niveau du traitement des eaux usées, et ce afin de diminuer le rejet de phosphate dans le lac Témiscamingue. Cette mesure de correction doit être applicable pour le 31 décembre 2018 et engendrera des travaux majeurs d'un montant estimé de 1 375 000 \$. Afin de réaliser le projet, la Ville déposera une demande d'aide financière au Programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU).

Dans le cadre du programme de la taxe d'accise 2014-2018, l'équipe du service technique aux travaux publics travaille sur le plan d'intervention de nos infrastructures de rue, d'aqueduc et d'égout afin de cibler les travaux qui seront prioritaires. Les travaux majeurs devraient débuter en 2017. La contribution des citoyens se chiffrera à 370 720 \$

TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Pour l'année 2016, la rémunération annuelle du maire est de 22 200 \$ et l'allocation de dépenses est de 11 100 \$.

Pour leur part, les conseillers reçoivent une rémunération annuelle de 3 800 \$ et une allocation de dépenses de 1 900 \$.

Le pro-maire reçoit une rémunération additionnelle annuelle de 1 836 \$ et une allocation de dépenses additionnelles de 918 \$.

CONCLUSION

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

C'est déjà la septième fois que je dépose le rapport du maire. Cette année, le conseil a entrepris une démarche de consultation citoyenne. Cette démarche nous a permis de constater l'importance d'être à l'écoute de nos citoyens. Les échanges, quant à eux, nous ont permis d'entendre les préoccupations de la population.

Les citoyens désirent conserver les services qui leur sont offerts et même les bonifier moyennant un équilibre budgétaire et une équité financière entre les utilisateurs et les contribuables.

Le mandat du conseil municipal est clair. Le conseil municipal a donc entrepris une démarche consultative auprès de certaines municipalités dans le but de vérifier le potentiel d'une participation active au projet d'analyse d'infrastructures territoriales. Les échanges se poursuivront au cours de l'exercice 2017.

Les directeurs généraux de l'ensemble des municipalités ont établi un calendrier de rencontre afin d'analyser toutes les possibilités d'entente de partage de service. Notre directeur général en fait partie.

Au cours de l'exercice 2016, nous avons partagé les services de notre agente communautaire avec la municipalité de Lorrainville. Le service technique a été aussi mis à contribution pour donner un coup de main à la municipalité de Béarn, Guérin et Fugèreville.

Six municipalités, dont Ville-Marie, ont déjà déposé en novembre 2016 des résolutions d'intention afin de procéder à la mise en place d'une régie intermunicipale pour les services incendies. D'ici le 31 décembre 2016, nous devrions assister à la signature de nouvelles ententes entre La Ville de Ville-Marie et la municipalité de Duhamel-Ouest pour les services de la bibliothèque, du cimetière, de l'aréna et de la piscine.

Je suis très optimiste pour la suite des choses, Ville-Marie, comme toutes les autres municipalités, a un rôle important à jouer dans les mouvements qui sont déjà amorcés au Témiscamingue.

Nous les élus municipaux aurons un grand rôle à jouer au cours de la prochaine année qui en est une électorale. Nous avons le devoir de mettre en place des structures qui permettront des regroupements de services pour l'avenir.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous m'avez donnée pour ce deuxième mandat et c'est ensemble que nous allons relever le défi perpétuel de vivre en région éloignée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bernard Flebus, maire